

Le bpa en bref

Centre suisse de compétences et de
coordination pour la prévention des accidents



bpa – Bureau de prévention des accidents



Notre entreprise.

Le bpa présenté en vidéo:

www.video.bpa.ch

Le Bureau de prévention des accidents

Créé en 1938, le bpa est une fondation de droit privé politiquement indépendante.

Il a pour mandat légal de prévenir les accidents non professionnels et de coordonner les efforts des différents acteurs de la prévention.

Le bpa est le centre suisse de compétences et de coordination pour la prévention des accidents dans les domaines de la circulation routière, du sport et de l'activité physique, de l'habitat et des loisirs.

Avec ses partenaires, il s'investit jour après jour afin d'accorder à la prévention des accidents l'importance qu'elle mérite.

Pour votre sécurité.



Brigitte Buhmann
Directrice

Notre
engagement.

Moins d'accidents, moins de coûts

Les accidents sont trop nombreux en Suisse:

Accidents non professionnels en Suisse, 2013		
	Tués	Total
Circulation routière	247	80 000
Sport	124	412 000
Habitat et loisirs	2012	572 000
Total	2383	1 064 000

Par son travail, le bpa veut prévenir les accidents graves et mortels, et faire baisser les coûts matériels occasionnés (chaque année de l'ordre de 11 milliards de francs).

Plus sur l'accidentalité sur www.bpa.ch.

Nos domaines
d'activité.

Nous travaillons pour votre sécurité

Circulation routière

Le bpa œuvre pour une infrastructure technique sûre et agit parallèlement sur le cadre légal. Baisse de l'alcool au volant, respect des limitations de vitesse, attention au volant et hausse de la sécurité grâce à plus de visibilité font partie de ses principaux objectifs.

Sport

Le bpa s'engage pour des infrastructures sportives sûres. Il promeut des standards de sécurité dans les activités sportives structurées et un comportement responsable face au risque de tout un chacun.

Habitat et loisirs

Le bpa contribue à sécuriser l'aménagement intérieur (revêtements de sol antidérapants, garde-corps, etc.) et extérieur (aires de jeu, etc.) des bâtiments. Il accorde une attention particulière à la problématique des chutes.

Sécurité des produits

Sur mandat du SECO, le bpa contrôle aussi les produits dans le domaine hors entreprise du point de vue de leur sécurité.

Nos atouts.

Un travail scientifique et pratique de qualité

Le bpa axe l'ensemble de ses activités sur la prévention des accidents.

Recherche

Grâce à la recherche, le bpa livre les bases scientifiques.

Formation

Le bpa transmet aux spécialistes des connaissances sur la prévention.

Conseils

Le bpa conseille et crée des systèmes sûrs.

Communication

Le bpa mène des campagnes de prévention.

Coopération

Le bpa renforce l'efficacité de la prévention avec ses partenaires.

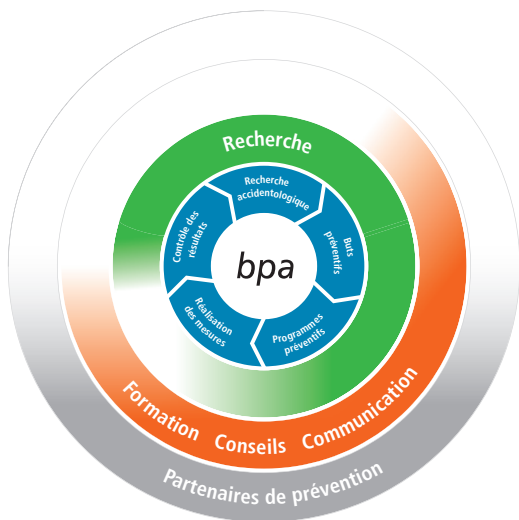
Pour prévenir efficacement les accidents, le bpa développe des programmes prioritaires et invite ses partenaires à y participer.

Notre stratégie.

La prévention, une tâche au long cours

C'est un fait: de nombreux accidents pourraient être évités. C'est pourquoi le bpa étudie les sources de danger et, grâce à une prévention active, met tout en œuvre pour réduire les risques.

Le travail du bpa se fonde sur un cycle de prévention axé sur l'efficacité. Toutes les mesures sont scientifiquement fondées et réalisées de concert avec des partenaires.



Notre savoir à
votre service.

La sécurité est l'affaire de tous

Le bpa transmet ses connaissances à ses partenaires et coordonne les mesures préventives avec eux.

Il s'est doté d'un réseau de prévention unique en son genre. Dans les villes et les communes, les 1200 délégués à la sécurité sont le trait d'union entre le bpa et la population.

Par ailleurs, le bpa forme les chargés de sécurité pour que la prévention des accidents trouve aussi sa place pendant les loisirs.

En collaboration avec 500 instructeurs de la circulation, le bpa s'engage pour la sécurité des petits.

De plus, il entretient des contacts avec nombre d'autres partenaires comme les enseignants, les institutions et associations, les médias et d'autres professionnels.

Le bpa échange aussi ses connaissances avec d'autres institutions actives dans la prévention au niveau international.

Vos avantages
à faire équipe
avec nous.

A coup sûr le bon partenaire

Etre partenaire du bpa, c'est bénéficier de ses compétences et de son savoir en matière de prévention des accidents.

Spécialistes, médias et opinion publique apprécient la rigueur et la fiabilité des recherches du bpa.

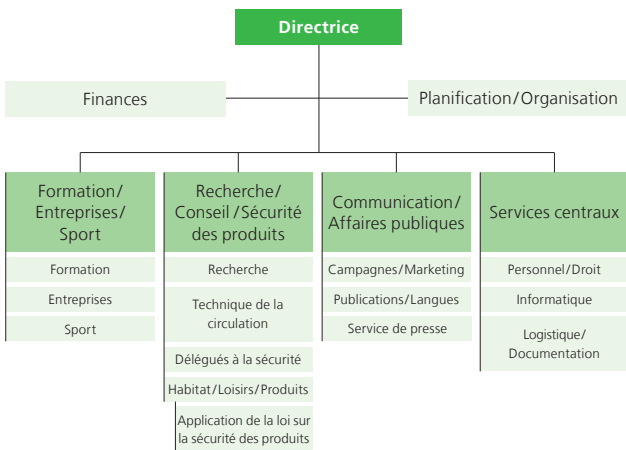
En apposant son logo sur des actions de prévention, le bpa signale que celles-ci répondent à des objectifs de prévention prioritaires.

C'est pourquoi, pour le bénéfice de tous, il met ses connaissances à la disposition de partenaires choisis.

Notre
organisation.

Pour une prévention des accidents efficace

Le bpa emploie plus de 125 personnes. Son organigramme associe domaines d'activité et compétences-clé, ce qui favorise un travail de prévention efficace.



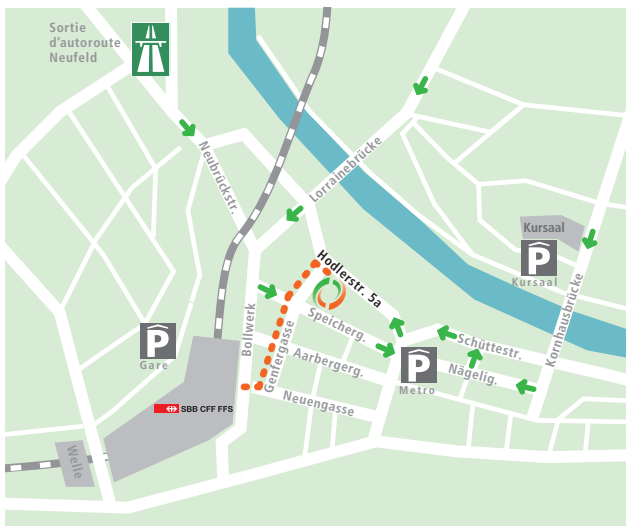
Le bpa est financé par des contributions de l'assurance-accidents non professionnels, des moyens provenant du Fonds de sécurité routière et les recettes de ses propres prestations.

Pour nous
trouver.



Plan de situation

Retrouvez le bpa à la Hodlerstrasse 5a à Berne.



Ou sur www.bpa.ch.

Ou à l'exposition SEE YOU dans le monde de miroirs magique, dès la mi-avril 2017 au Musée suisse des transports.

Le bpa. Pour votre sécurité.

Le bpa est le centre suisse de compétences pour la prévention des accidents. Il a pour mission d'assurer la sécurité dans les domaines de la circulation routière, du sport, de l'habitat et des loisirs. Grâce à la recherche, il établit les bases scientifiques sur lesquelles reposent l'ensemble de ses activités. Le bpa propose une offre étoffée de conseils, de formations et de moyens de communication destinés tant aux milieux spécialisés qu'aux particuliers.

Plus d'informations sur www.bpa.ch.



www.reseauxsociaux.bpa.ch

© bpa 2016, reproduction souhaitée avec mention de la source, imprimé sur papier FSC

bpa – Bureau de prévention des accidents,
case postale 8236, CH-3001 Berne
Tél. +41 31 390 22 22, fax +41 31 390 22 30
info@bpa.ch, www.bpa.ch

